

# La place de l'euro au sein d'une Union européenne élargie

## De la fragmentation à l'intégration

### Un marché unique...

- Depuis la signature du traité de Rome en 1957, l'un des objectifs primordiaux de l'Union européenne (UE) consiste à maintenir le progrès économique et social afin d'assurer la santé, la prospérité et l'avenir des Européens. Le renforcement de l'intégration dans de nombreux domaines politiques a d'ailleurs joué un rôle crucial à cet égard. Le marché unique, l'union économique et monétaire (UEM) et l'élargissement vers une Europe des Vingt-cinq comptent parmi les jalons majeurs de ce processus d'intégration, qui a généré de véritables avantages socio-économiques et consolidé la position de l'UE dans le monde.

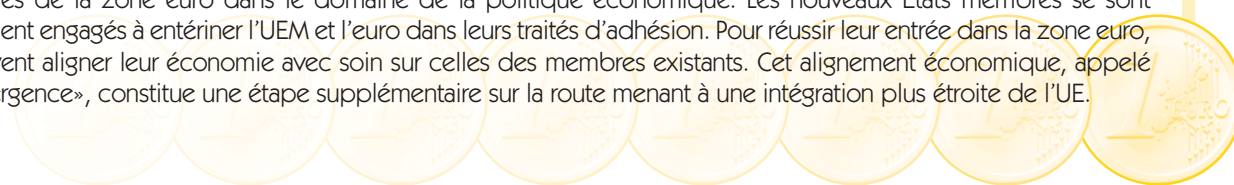


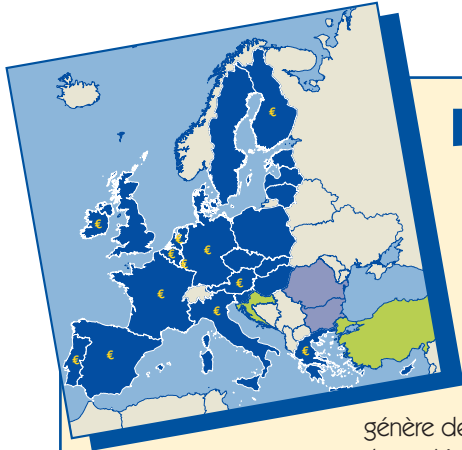
### ... avec une monnaie unique...

- L'introduction de l'euro constitue une étape essentielle dans l'évolution de l'Union, et le plus grand changement monétaire de l'histoire. L'euro est en effet la concrétisation de l'UEM. Il repose sur le succès du marché unique et contribue largement à la stabilité économique requise pour une croissance plus intense. Il stimule la concurrence et l'innovation, favorise les consommateurs et dégage des ressources pour d'autres domaines tels que la sécurité sociale et l'enseignement. Il renforce également l'Europe sur les plans politique et économique.

### ... pour une Union plus étroite

- L'UEM n'est toutefois pas une réalisation ponctuelle — c'est un travail de longue haleine dû à la coopération des membres de la zone euro dans le domaine de la politique économique. Les nouveaux États membres se sont également engagés à entériner l'UEM et l'euro dans leurs traités d'adhésion. Pour réussir leur entrée dans la zone euro, ils doivent aligner leur économie avec soin sur celles des membres existants. Cet alignement économique, appelé «convergence», constitue une étape supplémentaire sur la route menant à une intégration plus étroite de l'UE.





## Plus grande sera l'UE, plus les avantages seront grands

L'élargissement progressif de l'UE lui a conféré les avantages inhérents à sa taille. Et le marché unique est le principal catalyseur de ces avantages. Depuis sa création, le commerce intra-UE s'est considérablement étoffé: il a rapporté 900 milliards d'euros, créé 2,5 millions de nouveaux emplois, stimulé les investissements étrangers, et rendu l'UE plus compétitive sur les marchés internationaux. Par sa contribution à l'efficacité et à la stabilité économiques, l'euro — une monnaie unique pour le marché unique —

génère des avantages encore plus conséquents:

- avantages pour la société car la stabilité des prix et la faiblesse de l'inflation se traduisent par une diminution des inquiétudes économiques des consommateurs, une meilleure planification à long terme pour l'industrie et une cohésion sociale plus étroite;
- avantages pour les politiques économiques des États membres par le biais de la supervision multilatérale et la discipline fiscale commune, qui empêchent les erreurs grossières;
- avantages pour les consommateurs et les entreprises car la force et la disponibilité de l'euro intensifient la concurrence entre les organismes de prêt, ce qui entraîne une réduction des taux d'intérêt et libère dès lors du capital pour d'autres types de dépenses;
- avantages pour les entreprises car l'euro n'entraîne aucun risque de change. Il réduit le coût des affaires transfrontalières et stimule le commerce;
- avantages pour l'industrie dans son ensemble car la libre circulation des capitaux au sein du marché unique encourage les investissements transfrontaliers, connus sous le nom d'investissements directs étrangers (IDE). L'euro favorise donc l'accroissement des IDE.

En 1999, l'euro a été lancé chez les onze membres fondateurs de la zone euro: la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal et la Finlande. La Grèce a suivi en 2001, étendant la zone euro à douze pays. Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, les billets de banque en euro ont été introduits dans le cadre du plus vaste changement monétaire de l'histoire. La zone euro couvre actuellement 305 millions de personnes sur les 451 millions d'habitants de l'UE des Vingt-cinq, et son étendue ainsi que sa stabilité font de l'euro une devise internationale attrayante. Les gouvernements étrangers utilisent l'euro pour leurs emprunts et en tant que devise de réserve, bénéficiant de sa liquidité, de sa convertibilité et de sa stabilité.

## Une opportunité pour les nouveaux États membres

Les dix nouveaux États membres se sont engagés envers l'UEM et l'euro dans le cadre de leurs traités d'adhésion. Ils sont à présent membres de l'UEM «avec une dérogation» et adopteront l'euro lorsque leurs économies nationales seront conformes aux critères de convergence. Les avantages de l'euro seront encore plus tangibles au sein des nouveaux États membres, étant donné que leurs économies sont en pleine transition et que l'UEM exercera un effet catalytique plus prononcé sur la croissance:

- Les perspectives d'adhésion ont suscité d'importants investissements, surtout de la part de l'UE. L'euro peut contribuer au maintien de ces flux d'IDE en supprimant les frais de transaction et les risques de change — conservant ainsi l'élan de la croissance.
- L'intégration au sein de la zone euro peut stimuler le commerce intra-UE et étranger, pas uniquement par le biais de la suppression des frais de transaction mais aussi en offrant la stabilité et la crédibilité d'une puissance économique mondiale aux exportateurs locaux. L'intensification du commerce stimulera à son tour l'emploi et la croissance.
- L'UEM et l'euro feront baisser le coût des emprunts. L'industrie locale aura donc plus de facilités pour investir dans de nouveaux équipements et construire de nouvelles usines — d'où une amélioration de la compétitivité et du niveau de qualification des emplois.

## La convergence pas à pas

Les économies des nouveaux États membres progressent plus rapidement que celles du reste de l'UE, étant donné qu'elles s'efforcent de rattraper leur retard. Il subsiste, certes, des problèmes, tels que le taux de chômage élevé et le niveau plus faible de la productivité, mais ces difficultés se résorberont avec la croissance — et l'entrée dans la zone euro accélérera le processus de rattrapage. Avant leur adhésion, les nouveaux États membres devront néanmoins aligner leur économie sur celle de la zone euro. Ils devront appliquer des politiques menant à la convergence par le biais d'un certain nombre d'indicateurs économiques — les critères de Maastricht. Les critères de Maastricht fournissent le cadre du pacte de stabilité et de croissance qui guide actuellement les politiques économiques des membres de la zone euro. Ce pacte contribue au maintien d'une économie stable et durable dans la zone euro. La convergence économique des nouveaux États membres avant l'adoption de l'euro revêt une importance cruciale pour la crédibilité de leurs politiques et la durabilité de leur processus de rattrapage. L'UEM et l'euro apporteront de nombreux avantages — mais la voie qui mène à l'euro demande une navigation attentive.



# Le chemin vers la zone euro

## Assurer une économie stable, saine et durable: les critères de Maastricht

L'UE a défini les critères de Maastricht comme étant les conditions originales d'adhésion à la zone euro par les membres fondateurs. Leur respect garantit un alignement suffisant pour maintenir la stabilité et la durabilité de l'économie au sein de la zone euro. Les candidats-adhérents à la zone euro doivent observer les mêmes critères, décrits ci-dessous et repris dans le tableau 1:

- un taux d'inflation qui ne dépasse pas 1,5 % de celui des trois États membres les plus performants en termes de **stabilité des prix**;
- un déficit public général qui ne dépasse pas 3 % du produit intérieur brut (PIB), gage de **finances publiques saines**;
- une dette publique de moins de 60 % du PIB ou en diminution suffisante et approchant cette valeur à un rythme satisfaisant: un signe de **stabilité à long terme des finances publiques**;
- un taux d'intérêt à long terme qui ne dépasse pas de plus de 2 % celui des trois États membres les plus performants en termes de stabilité des prix: un indicateur de **durabilité et de crédibilité**;
- un taux de change stable, démontré par la participation — sans tension sévère — au mécanisme des taux de change appelé MCE-II et le maintien d'un taux de change proche du taux central pendant deux ans avant l'adoption de l'euro. Ce taux MCE-II mesure la solidité de l'économie ainsi que la **stabilité de la convergence réelle** en montrant que le gouvernement peut gérer l'économie sans recourir à la dépréciation de la devise.

Le tableau 1 montre dans quelle mesure les nouveaux États membres ont respecté les critères de Maastricht en 2003 <sup>(1)</sup>. Ces critères mesurent la «convergence nominale» reflétant la «convergence réelle» sous-jacente — la convergence de la compétitivité, des compétences de la main-d'œuvre, de l'intégration du secteur financier, des structures industrielles, et de divers autres facteurs socio-économiques. Un membre de la zone euro doit présenter un degré suffisant de convergence réelle pour pouvoir résister aux chocs économiques. La progression vers l'adhésion à la zone euro n'est pas une course. La pleine participation à l'UEM et à l'euro apportera de nombreux avantages supplémentaires — mais uniquement à une économie bien préparée.

**Tableau 1 — Respect des critères de convergence de Maastricht parmi les nouveaux États membres**

Critère mesuré	Stabilité des prix	Santé des finances publiques	Pérennité des finances publiques	Durabilité de la convergence	Stabilité de la convergence
Comment ce critère est mesuré	Taux d'inflation des prix à la consommation	Déficit public en % du PIB	Dette publique en % du PIB	Taux d'intérêt à long terme	Stabilité du taux de change
Critères de convergence	< 1,5 % de plus que les trois États membres ayant le taux le plus bas	Pas plus de 3 %	Pas plus de 60 %	< 2 % de plus que les trois États membres ayant le taux le plus bas	Participation au MCE-II pendant deux ans <sup>(2)</sup>
République tchèque	1,8 %	12,6 %	37,8 %	4,7 %	Lors de l'adhésion au MCE-II
Estonie	2,0 %	- 3,1 %	5,3 %	4,6 %	Adhésion le 28.6.2004
Chypre	2,1 %	6,4 %	70,9 %	5,2 %	Adhésion le 2.5.2005
Lettonie	4,9 %	1,5 %	14,4 %	5,0 %	Adhésion le 2.5.2005
Lituanie	- 0,2 %	1,9 %	21,4 %	4,7 %	Adhésion le 28.6.2004
Hongrie	6,5 %	6,2 %	59,1 %	8,1 %	Lors de l'adhésion au MCE-II
Malte	2,6 %	9,7 %	71,1 %	4,7 %	Adhésion le 2.5.2005
Pologne	2,5 %	3,9 %	45,4 %	6,9 %	Lors de l'adhésion au MCE-II
Slovénie	4,1 %	2,0 %	29,4 %	5,2 %	Adhésion le 28.6.2004
Slovaquie	8,4 %	3,7 %	42,6 %	5,1 %	Lors de l'adhésion au MCE-II
Valeurs de référence pour la zone euro	< 2,4 %	< 3,0 %	< 60 %	< 6,4 %	

Source: Rapport de la Commission. Rapport sur la convergence 2004, COM(2004) 690.

<sup>(1)</sup> Les données du tableau 1 proviennent des rapports de convergence préparés par la direction générale des affaires économiques et financières tous les deux ans ou à la demande des États membres concernés.

<sup>(2)</sup> Voir explication ci-dessus sur les critères de taux de change.



Comme l'illustre le tableau 1, bon nombre des nouveaux États membres respectaient certains critères de Maastricht en 2003, bien que la situation puisse varier d'une année à l'autre. Néanmoins, le chemin vers la zone euro peut poser des embûches aux nouveaux États membres à mesure qu'ils s'efforcent d'étendre leurs économies et de respecter les critères de Maastricht:

- Bien que les nouveaux États membres soient parvenus à réduire leur inflation à un niveau qui approche la moyenne de la zone euro, leurs économies progressent plus rapidement que celles du reste de l'UE. Cette croissance est certes souhaitable mais elle peut engendrer des pressions inflationnistes. Ces pressions doivent être contrôlées de manière à maintenir la croissance économique sans augmentation excessive de l'inflation.
- Plusieurs nouveaux États membres n'ont pas atteint la cible de 3 % en matière de déficit public. Cette limite de 3 % vise à empêcher toute perte de contrôle. Bien sûr, les pays doivent souvent dépenser plus qu'ils ne gagnent pour investir, et c'est particulièrement le cas au sein des économies à croissance rapide des nouveaux États membres — si bien que les déficits plus importants ne sont pas toujours une mauvaise chose. Un contrôle étroit des déficits budgétaires constitue néanmoins un signe de finances saines, ce qui contribue à attirer des investissements étrangers et à promouvoir la croissance. Les nouveaux États membres doivent trouver un équilibre entre l'investissement et la croissance pour maintenir la confiance des investisseurs.
- Le critère relatif à la dette publique est un indicateur à plus long terme de la pérennité des finances publiques. Les intérêts de la dette publique doivent être payés, si bien que les dettes importantes et croissantes coûtent cher et peuvent limiter les dépenses futures dans d'autres domaines, comme la santé et les pensions.
- Pour emprunter de l'argent, les gouvernements émettent des obligations à long terme qui rapportent des intérêts. Si les investisseurs n'ont guère confiance envers les perspectives économiques d'un pays, ou si l'inflation y est élevée, ils exigeront un taux d'intérêt plus élevé — une prime de risque. Le taux d'intérêt est donc un indicateur de la crédibilité économique d'un pays et, pour les nouveaux États membres, du progrès de la «convergence réelle».
- À mesure que les économies des nouveaux États membres rattrapent leur retard, leurs devises tendent à s'apprécier par rapport à l'euro. Lors de son adhésion au MCE-II, chaque pays fixera un taux de change par rapport à l'euro et veillera à maintenir sa stabilité dans une fourchette de  $\pm 15\%$  pendant deux ans. Cela signifie que l'État membre ne pourra plus utiliser les taux de change pour gérer l'économie. Il devra appliquer d'autres mécanismes, plus particulièrement des politiques budgétaires, pour maintenir la stabilité et la confiance, et afficher une économie solide, réellement convergente et prête à adhérer à la zone euro.

## Convergence et partenariat — Dans l'intérêt de tous

Les nouveaux États membres sont au cœur d'un processus de rattrapage par rapport au reste de l'Union européenne. Leur PIB par habitant est bien inférieur à la moyenne de l'UE — mais il augmente à mesure que les économies se renforcent. C'est ce que l'on appelle le processus de «convergence réelle». La profonde restructuration établie durant la période de préadhésion continue à mesure que les structures et institutions socio-économiques s'intègrent de plus en plus profondément au sein de l'Union européenne — un processus nécessaire qui contribue à stimuler la croissance et la convergence réelle. Chaque nouvel État membre suivra une voie différente pour aboutir à l'euro, et ne pourra y adhérer que lorsque les critères auront été satisfaits et que le pays sera en mesure de tirer le meilleur parti du pacte de stabilité et de croissance. L'UEM ainsi que l'euro constituent des étapes sur le chemin d'une intégration plus étroite, qui dégagera davantage de synergies pour la cohésion sociale et le bien-être, à la fois pour les nouveaux membres et pour l'ensemble de la zone euro.

### Pour plus d'informations:

Commission européenne, direction générale des affaires économiques et financières  
[http://europa.eu.int/comm/economy\\_finance/index\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/economy_finance/index_en.htm)

Banque centrale européenne  
<http://www.ecb.int/>

L'euro  
<http://europa.eu.int/euro>

